

Comptes nationaux. Partie I, L'alibi du manque d'épargne

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1981)**

Heft 615

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1012324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'alibi du manque d'épargne

Les épargnants seraient, aux dires des banquiers, mal rétribués. Lassés, ils font grève. Pour qu'ils reviennent déposer leurs modestes économies sur leurs carnets, il faut relever les taux.

Du même coup, tout le crédit, dont le crédit hypothécaire si important en Suisse, pays parmi les plus endettés du monde à ce titre (150 milliards) est rehaussé. La charge supplémentaire pour l'économie sera de plusieurs milliards. Elle sera répercutée jusqu'aux derniers maillons de la chaîne: locataires, paysans, petits propriétaires.

Il vaut donc la peine de poser la question. Y a-t-il vraiment, en Suisse, un manque d'épargne?

Pas de meilleure source d'information que les comptes nationaux. Les chiffres, ingrats, ont une signification politique, lourde.

Première entrée: l'épargne des ménages.

A première vue, car la comptabilité nationale comporte une rubrique «épargne des ménages», la baisse semble évidente. L'épargne des ménages est, aux prix courants, inférieure à ce qu'elle était en 1970: elle passe de 5185 millions à 3630 millions:

Années	1970	1974	1976	1979	1980
Epargne	5 185	8 880	5 145	3 875	3 630
En % du revenu disponible	8,86	9,65	5,47	3,70	3,37

Les années repères ont été choisies pour tenir

compte de la cassure de la récession. Or, l'après-1976 ne fait pas apparaître un relèvement de l'épargne. Pourquoi?

Première explication: les contributions sociales des employés, qui sont une sorte d'épargne-prévoyance, n'ont cessé d'augmenter.

Selon les mêmes repères, en millions aux prix courants:

Années	1970	1974	1976	1979	1980
Contributions sociales des assurés	4 600	8 970	10 500	12 290	13 110

Autrement dit: l'épargne et les contributions sociales révèlent ensemble une augmentation qu'interrompt à peine la cassure de la récession et indiquent un glissement sensible de l'épargne traditionnelle à l'épargne-assurance:

Années	1970	1974	1976	1979	1980
Contributions sociales + épargne	9 875	17 850	15 645	16 165	16 740
Contributions sociales en % de l'épargne + contrib. soc.	47	50,25	67,11	76,03	78,32

Pour les milieux patronaux qui déplorent que le sens de l'épargne se perde, relevons que l'effort d'assurance se traduit par un glissement des épaules patronales aux épaules salariales.

Certes, la part patronale passe de 4385 millions à 11 930 millions, mais en pourcent du total des contributions sociales, elle subit une évolution révélatrice:

Années	1970	1974	1976	1979	1980
Contribution sociale des employeurs en % du total des contributions sociales	48,80	47,91	41,39	46,66	46,48

Enfin, il faut retenir la croissance forte des impôts directs.

Au vu de ces données, on peut dire que la part du revenu primaire consacrée à la consommation n'a pas augmenté en dix ans, mais que l'épargne a changé de forme, avec prédominance de l'épargne sociale.

Le financement de la formation de capital fixe ne s'en trouve pas moins assuré. Car la comptabilité nationale fait apparaître une croissance très forte de l'épargne des assurances sociales. En dix ans, elle passe de l'indice 100 à l'indice 222. A l'intérieur de l'épargne totale de la nation (indice de progression en dix ans: 165), c'est de loin la plus forte croissance.

Il est évident que les liquidités des assurances sociales, gérées, entre autres, par des fonds ou des banques, alimentent le marché du crédit. Autrement dit, la hausse des taux n'est pas justifiée par l'insuffisance de l'épargne des ménages.

Nous aborderons, dans une deuxième partie de cette petite démonstration, l'épargne des sociétés et leur capacité d'autofinancement. Depuis la crise de 1976, le redressement a eu lieu. Il n'y a donc pas de manque dans ce secteur non plus!

Première conclusion, que nous étayerons encore: la hausse est l'effet de l'assèchement du marché par l'exportation des capitaux flottants à la recherche internationale du meilleur placement.

Les ménages ne consomment pas plus et n'épargnent pas moins, mais c'est tout de même eux qui paieront, en milliards, les bénéfices réalisés par les détenteurs de capitaux qui ont pu et su passer la frontière et se placer.